Projet éolien de Malbouyssou

Lettre d'information n° 1 - Avril 2025

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer de l'avancement des études de faisabilité d'un projet éolien sur votre commune.

Dans cette démarche, nous organisons deux réunions d'information afin de favoriser les échanges et de vous tenir informés de l'avancée des études de faisabilité menées. Ces réunions se dérouleront en deux temps :

- Un premier échange sous forme de stands thématiques abordant différents aspects de l'éolien (durée : 1h00).
- Une seconde partie en plénière avec une présentation suivie d'un temps de questions-réponses (durée : 1h00).

Nous serions ravis de vous y accueillir et espérons vous voir nombreux pour échanger ensemble.

REUNIONS D'INFORMATION

Mercredi 16 avril 2025

1. **STANDS THEMATIQUES : 18h à 19h**
2. **PRESENTATION PLENIERE : 19h à 20h**

Jeudi 17 avril 2025

1. **STANDS THEMATIQUES : 9h à 10h**
2. **PRESENTATION PLENIERE : 10h à 11h**

A la salle des fêtes de Labastide du Haut Mont

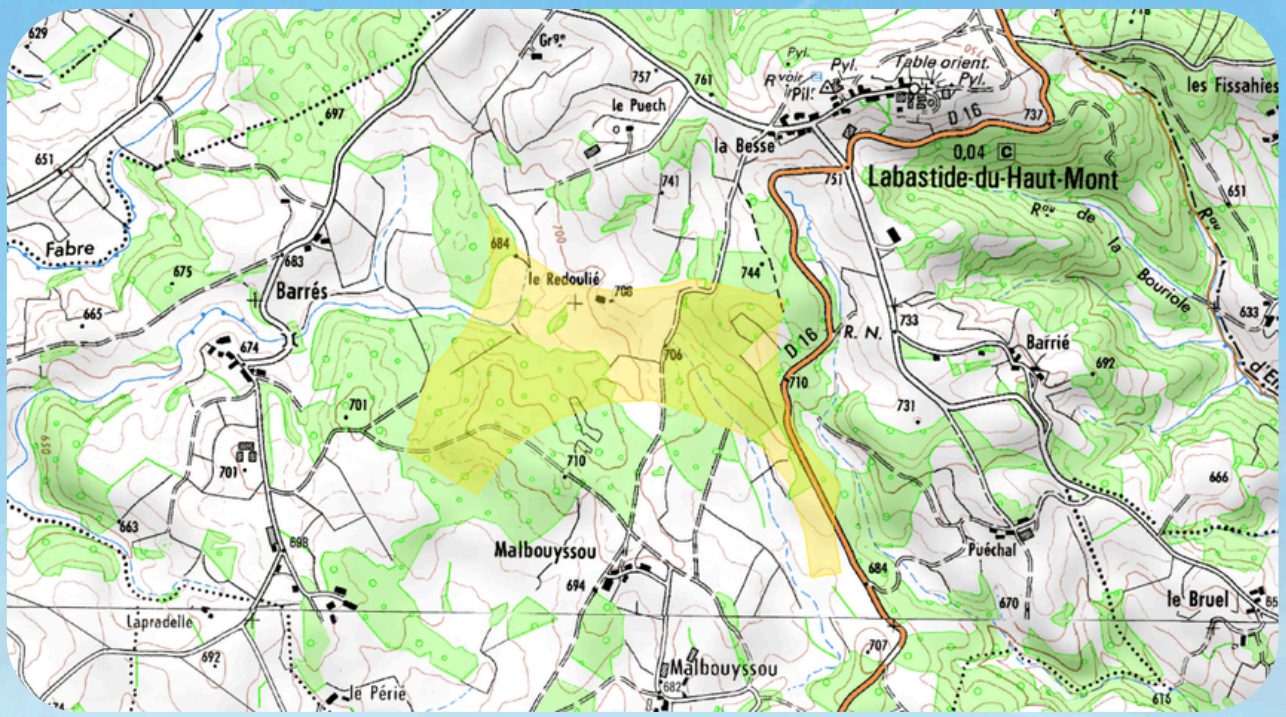
LE PROJET EN BREF

VENSOLAIR, **entreprise française** basée à Montpellier, développe et construit des projets éoliens et photovoltaïques. Filiale à 100 % de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire du Rhône et **premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable**, VENSOLAIR bénéficie d'un actionnariat majoritairement public.

Les études de faisabilité du projet éolien concernent une zone d'implantation située sur la commune de Labastide-du-Haut-Mont et ont débuté au printemps 2024. VENSOLAIR mobilise ses compétences internes ainsi que celles de bureaux d'études indépendants, spécialisés notamment dans les domaines naturalistes, paysagers et acoustiques.

La zone d'implantation potentielle du projet est située ci-dessous (en jaune). Le choix de cette zone d'étude est le résultat d'une première expertise technique, mettant en évidence les points suivants :

- Un **gisement éolien favorable** à la production d'électricité.
- Une **absence de contraintes techniques** rédhibitoires (servitudes aéronautiques)
- Une **absence de zonage de protection environnementale** règlementaire (Natura 2000).
- Un **secteur identifié comme potentiellement favorable** au développement de l'éolien d'après le portail cartographique des énergies renouvelables en lien avec la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), promulguée le 10 mars 2023.



SITE INTERNET

VISITEZ LE SITE INTERNET DÉDIÉ AU PROJET ÉOLIEN DE MALBOUYSSOU !

https://labastide.projet-vensolair.fr

CONTACT

NICOLAS Alexis
Chef de Projets
a.nicolas@vensolair.fr